



## Un cursus de professionnalisation pour les chargé(e)s de tutelle des opérateurs de l'État

### Témoignages de deux stagiaires ayant pris part à ce cursus

**Capitaine C.**, conseillère juridique au sein d'un bureau chargé des affaires juridiques et de la tutelle au ministère de la Défense ;

**Géraldine Pouzoulet**, cheffe du bureau du contrôle des effectifs et des dépenses de personnel de l'État et des organismes publics au service du contrôle budgétaire et comptable ministériel des ministères économiques et financiers.

Nous remercions chaleureusement les deux personnes interviewées pour leurs témoignages.

Quelles fonctions exerciez-vous lorsque vous avez suivi ce cursus ?

#### **Capitaine C.**

J'étais chargée de traiter les dossiers liés la tutelle d'un établissement public administratif pour le compte du ministère de la Défense.

#### **M<sup>me</sup> Géraldine POUZOULET**

Je n'exerçais pas à proprement parler une fonction de tutelle, mais un contrôle budgétaire sur 7 organismes publics : ANFR, GENES, ENSMP, IMT, Masse des Douanes, AGRASC, CADES.

Quelles étaient précisément vos missions ?

#### **Capitaine C.**

Je participais, au titre de la tutelle « métier », à la conduite de la gestion administrative, juridique et financière de cet EPA, et ce avec l'appui de directions expertes telle que la Direction des affaires financières.

Dans ce cadre, je concourais à la rédaction des conventions juridiques liant la tutelle à l'établissement et étais chargée de l'analyse juridique de problématiques relatives aux relations entre la tutelle et l'établissement, je contrôlais, orientais et coordonnais la gestion des dossiers clés de l'établissement pour le compte de la tutelle et étais responsable de la préparation et du suivi de la publication des actes réglementaires.

#### **M<sup>me</sup> Géraldine POUZOULET**

Les contrôleurs budgétaires et comptables ministériels (CBCM) et, plus précisément les départements du contrôle budgétaire, sont placés fonctionnellement sous l'autorité du directeur du Budget. Mon rôle était d'assurer le contrôle de la soutenabilité des budgets des organismes et d'alerter la direction du Budget si nous constatons des pratiques de nature à remettre en cause la bonne gestion des établissements.

Comment aviez-vous eu connaissance de l'existence de ce cursus et pour quelles raisons aviez-vous souhaité vous y inscrire ?

**Capitaine C.**

J'avais appris l'existence de ce cursus par le secrétariat général pour l'administration du ministère de la Défense. J'ai souhaité le suivre afin de mieux appréhender ma fonction, n'ayant pas eu, dans le cadre de mon cursus universitaire ou professionnel antérieur, l'occasion d'acquérir de notions de base sur l'exercice de la tutelle d'un EPA.

**M<sup>me</sup> Géraldine POUZOULET**

J'ai eu connaissance de cette offre en consultant le catalogue des formations de l'IGPDE.

Je m'y suis inscrite dans un contexte de prise de poste, rendue complexe par le fait que les 7 organismes de mon périmètre répondent à des statuts différents, exercent des missions très diversifiées, et peuvent relever d'un contrôle *a priori* ou *a posteriori*. Ces différences dans les modes de gestion sont parfois délicates à appréhender et, bien qu'ayant déjà un bon niveau de connaissances générales sur les questions budgétaires-comptables, j'avais besoin de raviver mes compétences en analyse financière.

Que ce cursus vous a-t-il apporté en termes de connaissances, de méthodes et de réseaux ?

**Capitaine C.**

Même si, à mon sens, la partie consacrée à l'analyse de documents concrets de tutelle (présentation budget en mode GBCP, budget rectificatif etc.) pourrait être encore renforcée, le cursus m'a permis d'approfondir mes connaissances dans l'exercice de la tutelle, notamment dans les domaines financiers et RH, et de les appliquer à des cas pratiques effectués en formation.

Il m'a également permis d'élargir mon réseau de personnes exerçant les mêmes fonctions que moi, que ce soit dans mon propre ministère ou dans un autre.

**M<sup>me</sup> Géraldine POUZOULET**

Les formateurs nous ont donné de précieuses sources d'information et permis d'acquérir des réflexes incontournables, qui vont me permettre de maintenir à niveau mes connaissances.

J'ai très rapidement pu mettre à profit le module sur les questions budgétaires et financières, en établissant des documents « standardisés » pour l'ensemble des organismes de mon périmètre, permettant d'extraire des ratios et indicateurs afin d'aller au-delà d'une lecture brute des documents comptables.

J'ai donc acquis des méthodes et des outils, mais également, comme pour chaque formation assurée par l'IGPDE, j'ai constitué un réseau de collègues dans les autres ministères, que j'ai déjà sollicités sur divers sujets, pas forcément en lien avec la formation d'ailleurs !

Quels sont selon vous les points forts de cette formation ?

**Capitaine C.**

Cette formation est pédagogique et personnalisée, cernant et s'adaptant aux problématiques que chacun peut rencontrer dans ses fonctions. Je souligne la qualité des intervenants et conseille cette formation.

**M<sup>me</sup> Géraldine POUZOULET**

L'intérêt principal de ce cursus réside, à mon sens, dans la part importante donnée aux retours d'expérience, tant de la part des participants que de celle des formateurs, qui permettent d'identifier les bonnes questions à se poser.

La qualité des intervenants est également à souligner : la richesse de leurs parcours et l'acuité de leurs connaissances sont incontestables !

Même si le cycle budgétaire est très contraignant, et certaines périodes peu propices pour dégager du temps et prendre part à des formations, je recommanderais sans aucun doute cette formation à un(e) collègue nouvellement nommé(e).